



La Riviera du Levant : une attractivité régulée par les flux

Située sur la partie sud de la Grande-Terre, la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant bénéficie d'un environnement naturel qu'elle a su valoriser. Orienté autour d'une économie touristique, le territoire demeure attractif mais connaît pour autant un retournement de son solde migratoire. Ces flux constants influent sur sa structure démographique et sociale mais contribuent à l'élévation du niveau de qualification de la population. L'emploi, à dominante privée et concentré dans quelques établissements, apparaît dynamique. Afin de préserver son attractivité dans un secteur concurrentiel grandissant et réduire son exposition aux facteurs environnementaux, elle devra réussir à conjuguer aménagement et préservation de l'espace naturel avec accessibilité et diversification économique

Gérald Servans, Lanwenn Le Corre

Au 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) compte 67 900 habitants répartis sur une superficie de 208 km². Elle regroupe quatre communes : Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade.

La dynamique démographique s'atténue

En trente ans, la communauté a connu une croissance démographique importante qui s'estompe (*figure 1*). Tout en restant un territoire attractif, le solde migratoire s'est réduit progressivement et seul l'accroissement naturel concourt désormais à l'augmentation de la population. Entre 2008 et 2013, la croissance démographique demeure positive (+ 0,5 % par an) et ce contrairement au reste de la Guadeloupe et à la Communauté Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM) (*territoire de comparaison*). À l'échelon communal, les trajectoires démographiques diffèrent. Sous l'effet d'une périurbanisation progressive du centre de la Guadeloupe vers l'est, les populations des communes de Sainte-Anne et de Saint-François continuent d'aug-

menter tandis que celle du Gosier reste stable. Doublement insulaire, la population de La Désirade diminue.

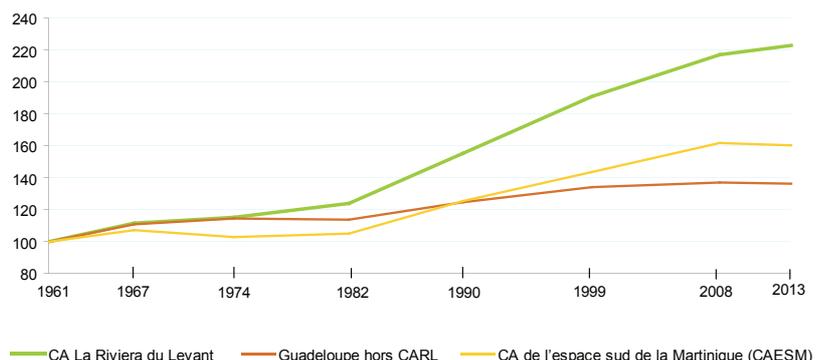
Les mobilités influent sur l'évolution sociodémographique

Cet essoufflement démographique semble marquer une limite à l'attractivité du territoire. Le territoire a accueilli 3 000 nouveaux arrivants entre 2012 et 2013, pour autant, le solde migratoire

annuel reste déficitaire d'environ 300 personnes (*figure 2*). Ces arrivants représentent 4,7 % de la population de la collectivité âgée d'au moins un an en 2013 (la part de nouveaux arrivants est de 1,9 % pour le reste de la Guadeloupe et 3,1 % pour la CAESM). Ils émanent pour moitié des autres Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Guadeloupe et pour une autre moitié d'un autre territoire français. Le Gosier demeure la commune la plus attractive de

1 La population de la CARL continue de croître

Évolution de la population depuis 1961 (en indice base 100 en 1961)



Lecture : entre 1961 et 1967, la population de la CARL a progressé de 11 %.
Source : Insee, recensements de la population.



la CARL, captant près d'un nouvel arrivant sur deux, sûrement en lien avec sa proximité immédiate avec la CA Cap Excellence (CACE) et son offre de services diversifiés. Le niveau de formation élevé caractérise les nouveaux arrivants âgés de 15 ans et plus. Ainsi, près de 40 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures, alors que cette part reste de 20 % pour l'ensemble de la population de la l'intercommunalité. Cette spécificité se retrouve au niveau des postes d'emploi. Un quart occupe une profession intermédiaire et 13 % un emploi de cadre. Ces installations semblent s'inscrire dans le cadre de migrations professionnelles.

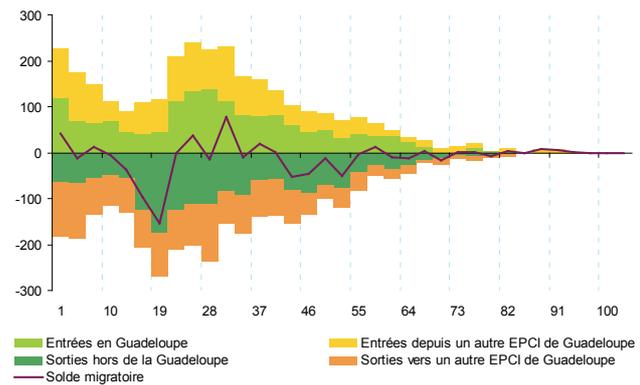
Les départs de la CARL sont majoritairement des migrations hors de la Guadeloupe (52 %). Les principales destinations vers la France métropolitaine sont l'Île-de-France (31 %) et l'Occitanie (19 %). Dans l'archipel, ces derniers se rendent principalement sur les communes des Abymes (22 %), du Moule (16 %), de Petit-Bourg (14 %) et de Baie-Mahault (13 %), cette dernière concentrant une part élevée de l'emploi de la Guadeloupe avec la zone d'activité de Jarry. Les jeunes adultes de 16 à 30 ans forment un tiers des départs de la CARL. À eux seuls, les jeunes de 16 à 24 ans constituent 21 % des départs et se rendent majoritairement en France métropolitaine (62 %), probablement dans le cadre de la poursuite de leurs études ou de la recherche d'un emploi.

Le solde migratoire de la CARL est principalement déficitaire pour les étudiants, stable pour les retraités et excédentaire pour ceux exerçant une profession intermédiaire ou de cadre. Aussi, malgré un solde migratoire négatif, la CARL apparaît toujours attractive. Elle fait cependant face à une évolution de ces flux, marquée par un accroissement des départs, notamment de jeunes adultes, hors de la Guadeloupe. Tous ces mouvements influent sur la composition des ménages sur le territoire, mais aussi la répartition spatiale des catégories socioprofessionnelles sur la Guadeloupe.

En 2013, la moitié de la population de la CARL est âgée de 40 ans ou plus à l'instar du reste de la région contre 32 ans en 1999 (figure 3). La baisse du nombre de naissances associée aux départs des jeunes adultes a notamment accéléré le vieillissement de la population. En 2013, la communauté d'agglomération ne compte plus que 2,1 jeunes de moins de 25 ans pour une personne âgée de 65 ans ou plus, alors que cet indice de jeunesse était deux fois plus élevé en 1999. Les femmes sont majoritaires au sein de la Riviera du Levant avec 111 femmes pour 100 hommes (contre 117 femmes pour 100 hommes en Guadeloupe). Cela s'explique principalement par une espérance de vie su-

2 Des migrations résidentielles déficitaires avec l'extérieur, mais également avec les autres EPCI

Solde des migrations résidentielles de la CARL en 2012-2013 par âge



Lecture : en 2013, il y a 153 sorties de la CARL de plus que d'entrées pour les personnes âgées de 19 à 22 ans. Le solde migratoire sur un an de ces personnes entre la CARL et l'extérieur de la Guadeloupe est déficitaire avec 130 sorties de plus par rapport aux entrées dans la CARL et de 23 sorties de plus avec le reste de la Guadeloupe.
Champ : entrées et sorties en Guadeloupe et le reste de la France.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation principale).

périeure et par des compositions familiales différentes sur le territoire.

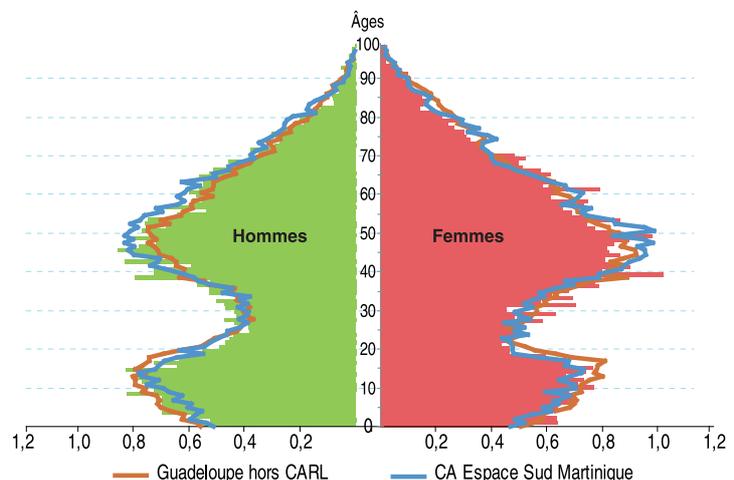
Une attractivité davantage résidentielle que productive

Les actifs de la Riviera du Levant sont moins touchés par le chômage. En 2013, 27 % des actifs de 15 à 64 ans déclarent être au chômage, soit trois points de moins que dans le reste de l'archipel. Le chômage affecte plus les femmes (sept points de plus que celui des hommes). Il tend à progresser parmi les plus jeunes et les plus âgées (+ 2 points pour les 15-24 ans et + 3 points pour les 55-64 ans). La CARL bénéficie, par ailleurs, d'une attractivité non liée uniquement à son environnement économique, les emplois occupés par les résidents ne se situant pas sur le territoire. En effet, plus de la moitié des résidents ayant un emploi n'y travaille pas. Cette mobilité traduit l'impor-

tance des flux quotidiens de navetteurs et du trafic routier qui en découle. Les navetteurs se rendent principalement vers la zone d'emploi de Cap Excellence. La propension de résidents à travailler hors de l'intercommunalité diminue pour les communes les plus éloignées du poumon économique de la Guadeloupe. Le choix de résider dans la CARL, au détriment de la CACE, peut résulter, en partie, de la recherche d'un cadre de vie plus attrayant. Pourtant, la progression de ces navetteurs travaillant hors de l'intercommunalité tend à se stabiliser sur les cinq dernières années (+ 0,3 % en moyenne par an), tandis que les actifs occupés résidant et travaillant dans la CARL progressent annuellement de 1,8 %. Cette relative stabilité du nombre de navetteurs (+ 200 entre 2008 et 2013) semble confirmer les limites de l'attractivité de la CARL. Les déplacements hors de la CARL pour le travail concernent, en premier lieu, les ca-

3 Un déséquilibre hommes-femmes moindre par rapport au reste de la Guadeloupe

Pyramides des âges de la CARL, de la Guadeloupe hors CARL et de la CAESM en 2013 (en %)



Lecture : la longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et de femmes de chaque âge. En 2013, les hommes âgés de 20 ans représentent 0,55 % de la population de la CARL et les femmes de 20 ans, 0,47 %.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation principale).

tégories socioprofessionnelles les plus élevées. En effet, 71 % des résidents occupant un poste de cadre ou une profession intellectuelle supérieure travaillent hors de l'intercommunalité (61 % pour les professions intermédiaires et 48 % pour les employés). Ces déplacements réguliers, sources de contraintes et de pénibilité, peuvent inciter à une mobilité résidentielle. Le maintien d'un environnement et d'un logement de qualité demeurant un préalable, la mobilité spatiale hors de la CARL apparaît plus abordable pour les catégories socioprofessionnelles les plus aisées. La contrainte d'accessibilité de la CARL peut apparaître comme la première limite à son attractivité.

Un territoire dynamique à vocation touristique

En 2013, plus de 14 000 emplois sont localisés au sein de la Riviera du Levant, soit 11 % de l'emploi guadeloupéen. En cinq ans, la communauté d'agglomération a gagné un millier d'emplois, soit une progression annuelle de 1,5 %. Cette évolution est nettement plus dynamique que dans le reste de la région (+ 0,5 % par an). Le développement de l'économie de la Riviera du Levant s'est orienté autour de la valorisation de ses aménités. En conséquence, 82 % des emplois de la CARL dépendent de la sphère présentielle (76 % dans le reste de l'île et 78 % au sein de la CAESM). En particulier, le secteur de l'hébergement et de la restauration concentre 14 % de l'emploi. La moitié des hôtels de Guadeloupe se situent dans la zone et concentre par ailleurs 77 % des lits disponibles. De même, fortement liée au tourisme, la part des emplois salariés appartenant au secteur des arts, spectacles et activités récréatives est trois fois plus importante au sein de la CARL par rapport au reste de l'île (figure 4). Le commerce est le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois avec 13 % de l'emploi de la CARL.

En définitive, sept emplois salariés sur dix relèvent de la sphère privée. Les cinq principaux employeurs de la sphère privée de la CARL regroupent 16 % de l'emploi salarié privé (contre 6 % au sein de la CAESM). Trois de ces grands employeurs appartiennent au secteur de l'hébergement et restauration et comptent chacun plus d'une centaine de salariés.

A contrario, seul 1,1 % des établissements de la CARL compte entre 10 et 49 salariés, contre 2,6 % pour le reste de l'île (2,0 % dans la CAESM). Enfin, 87 % des établissements de la CARL sont sans salarié (80 % dans le reste de la Guadeloupe et 81 % dans la CAESM). Le taux de création d'établissement dans la CARL est plus dynamique que dans le reste de la Guadeloupe (12,4 %

contre 9,7 %). Il est principalement soutenu par les nombreuses créations dans le secteur de « l'enseignement, la santé et l'action sociale » en lien avec l'émergence de nouveaux besoins de services liée au vieillissement de la population. La nature des emplois est souvent moins pérenne. En effet, 16 % des emplois salariés sont des contrats à durée déterminée contre, 14 % dans le reste de l'île. À cette précarité professionnelle, s'ajoute également une plus forte part d'emplois à temps partiel. Ainsi, 24 % des emplois salariés situés au sein de l'intercommunalité ne sont pas à temps complet, contre 17 % dans le reste de la Guadeloupe.

Liée à l'économie présentielle, la part d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise y est également plus élevée. Cette part s'élève à 17 %, soit six points de plus que pour le reste de la Guadeloupe et quatre points de plus par rapport à la CAESM. En conséquence, il résulte qu'un emploi de la CARL sur quatre est non salarié, contre un sur six pour le reste de la Guadeloupe.

L'évolution de l'emploi entre 2008 et 2013 est favorable (+ 1,5 % en moyenne par an contre + 0,5 % pour le reste de la région). Il progresse dans les secteurs les moins spécifiques à la collectivité (figure 5). Le secteur de la santé humaine a bénéficié de la hausse la plus importante avec une soixantaine d'emplois annuellement, probablement liée à un effet de rattrapage (6 % de l'emploi, contre niveau 8 % pour le reste de la Guadeloupe). De la même manière, l'emploi dans l'administration publique augmente annuellement de 2,5 % (+ 0,2 % dans le reste de la

Guadeloupe). L'hébergement et la restauration, tout comme le commerce, ont progressé chacun de vingt emplois en moyenne par an sur la période. Le secteur industriel, déjà peu présent dans l'emploi de la CARL, accuse une perte de près de 30 emplois par an.

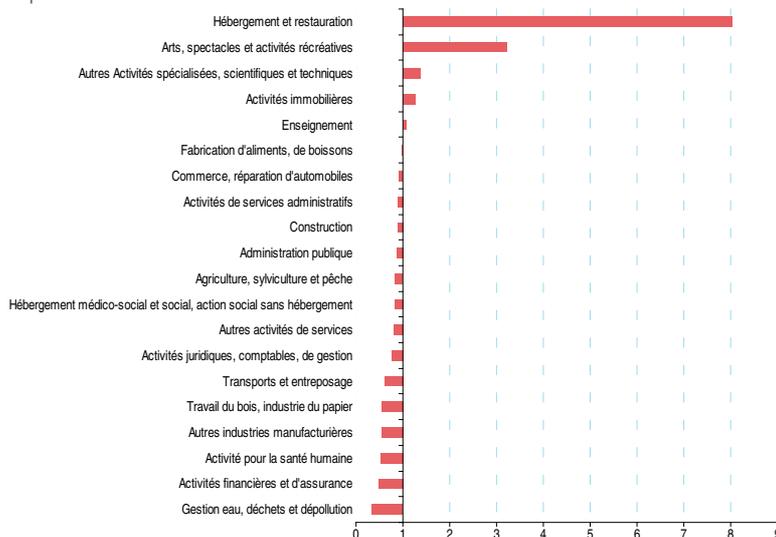
Une fragilité sociale moins prégnante

En 2013, la Riviera du Levant compte 29 000 ménages, soit 2 400 de plus qu'en 2008. La hausse de la décohabitation et le vieillissement de la population se répercutent sur la taille des ménages (de 2,5 personnes en 2008 à 2,3 en 2013) et le nombre de ménages (+ 1,7 % en moyenne par an entre 2008 et 2013). Les personnes vivant seules ont augmenté de 1 600 en cinq ans et représentent, en 2013, un tiers des ménages. Cette évolution est aussi en lien avec les nouveaux arrivants où les ménages d'une seule personne sont plus fréquents.

Les familles monoparentales représentent un ménage sur cinq, contre un sur quatre dans le reste de la région. Cette plus faible part peut partiellement s'expliquer par différents freins parmi lesquels : un parc locatif social réduit, des loyers plus élevés, un éloignement du centre d'emplois et un réseau de transports publics peu développé. Ainsi, la CARL se distingue par une proportion plus élevée de familles formées d'un couple avec ou sans enfant(s) (44 % contre 39 % pour le reste de la Guadeloupe), même si leur proportion tend à diminuer (47 % en 2008). En 2015, plus de 17 000 foyers résidents de la CARL bénéficient d'une prestation versée par la Caisse d'Allocations Familiales

4 L'orientation touristique des emplois salariés de la CARL

Indice de spécificité sectorielle (20 principaux secteurs selon les postes) de la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe



Lecture : l'indice de spécificité est le rapport du poids d'un secteur d'activité dans la CARL au poids de ce même secteur dans la zone de comparaison (Guadeloupe hors CARL). Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté dans la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe. Un indice inférieur à 1 signifie au contraire que le secteur est sous-représenté dans la CARL. La proportion d'emplois salariés relevant de l'hébergement et la restauration est huit fois plus élevée par rapport au reste de la Guadeloupe.

Source : Insee, Clap 2014.

(CAF) (+ 0,8 % en moyenne par an depuis 2010). Six habitants de la CARL sur dix sont ainsi couverts par une prestation de la CAF, soit un niveau équivalent au reste de la Guadeloupe. Toutefois, la nature des allocations versées diffère et leur situation apparaît moins précaire. Seuls 34 % des allocataires de la CARL perçoivent une allocation logement contre 41 % dans le reste de l'archipel.

La part de la population couverte par le Revenu de Solidarité Active (RSA socle non majoré) est en deçà de celle du reste de l'archipel (20,5 % contre 22,4 %). De plus, la part des allocataires de la CAF dont les prestations constituent plus de 75 % du revenu est inférieure de trois points à celle du reste de la Guadeloupe (47 % contre 50 %). La part des foyers fiscaux imposables est supérieure au sein de la CARL : 30 % d'entre eux sont imposables contre 26 % dans le reste de l'île et 29 % dans la CAESM.

En 2013, la CARL se distingue par une très faible proportion de ménages locataires d'un logement à loyer modéré (moins de 5 % des ménages), soit une part presque quatre fois plus faible que dans le reste de la Guadeloupe. Elle reste, au 1^{er} janvier 2015, l'un des EPCI guadeloupéens, avec celui de Marie-galante, proposant la plus faible part de logements sociaux : 74 logements pour 1 000 résidences principales.

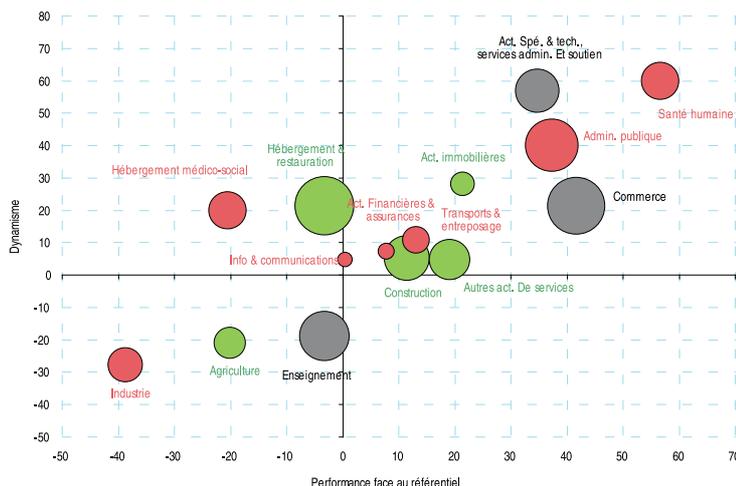
A contrario, probablement consécutive au développement touristique et au système de défiscalisation des investissements Outre-mer, l'offre de logements meublés s'est développée. La part de ce type de location est deux fois plus importante que dans le reste de la Guadeloupe (4 % contre 1,8 %). Pour autant, 63 % des ménages de la CARL sont propriétaires de leur logement (contre 59 % pour le reste de la Guadeloupe).

Le parc des résidences principales est récent, plus de la moitié des résidences principales, achevées avant 2011, a été construite entre 1991 et 2010 (45 % dans le reste de l'archipel).

En 2013, les résidences principales ne représentent que 72 % des logements de l'intercommunalité, (contre 80 % pour le reste de la Guadeloupe, 78 % pour la CAESM).

5 Une diversification des secteurs d'activité

Dynamisme et performance sectoriels selon l'emploi de la CARL par rapport au reste de la Guadeloupe entre 2008 et 2013



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la CARL vis-à-vis du reste de la Guadeloupe. Le secteur est spécifique si son poids dans la CA est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur dans le reste de la Guadeloupe, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que celui du reste de la Guadeloupe (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique). La taille des bulles représente le poids du secteur dans la CARL en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : le secteur de l'hébergement et de la restauration est spécifique pour la CARL, son poids est 4,6 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2013. Entre 2008 et 2013, le secteur a été dynamique (progression de 21 emplois en moyenne par an) mais légèrement moins performant par rapport au reste de la Guadeloupe (trois emplois de moins annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

Probablement en rapport avec l'activité touristique, 18 % des logements de CARL sont de type occasionnel ou secondaire. Entre 2008 et 2013, leur nombre a presque doublé soit 7 200 logements, représentant près de la moitié des résidences secondaires et occasionnelles de Guadeloupe.

Seules 10 % des habitations sont vacantes, contre 16 % dans le reste de la Guadeloupe. Un taux de vacance aussi faible associé à un taux de logements secondaires élevé peut laisser suggérer des tensions sur le marché immobilier notamment en locatif non meublé. ■

Sources

L'Insee Antilles-Guyane, la Préfecture et la Région réalisent, dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des six EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques. Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 16.2 de l'Insee.

Méthodes

Territoire de comparaison

Afin de dégager les caractéristiques spécifiques de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, un territoire comparable a été choisi parmi les 18 EPCI de Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion. Compte tenu de la proximité des caractéristiques démographiques, de l'habitat, des migrations résidentielles, des conditions de vie, du marché de l'emploi, de l'économie et du tourisme, c'est le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM) qui a été retenu.

Pour en savoir plus

- « La Riviera du Levant : une attractivité régulée par les flux », Insee Dossier n° 14, juillet 2017.
- « Cap Excellence : Poumon économique de la Guadeloupe », Insee Analyses n° 11, juillet 2016.
- « Nord Grande-Terre : Une expansion urbaine, une identité rurale », Insee Analyses n° 20, mars 2017.
- « Grand Sud Caraïbe : Entre isolement et influence », Insee Analyse n° 24, juin 2017.
- « Croissance démographique : vers une inversion de tendance », Insee Analyses n° 17, janvier 2017.
- « Déplacements domicile-travail - Des déplacements domicile-travail en hausse en Guadeloupe », Insee Flash n° 44, juin 2016.



Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Annick Couillaud

ISSN : 2416-8106
© Insee 2017

